

Note pédagogique sur le parcours 4^{ème} et 3^{ème} dans l'enseignement agricole : Une pédagogie professionnelle adaptée à l'âge d'entrée.

Les propositions que nous faisons ci-après reposent sur une dynamique pédagogique et d'accompagnement du projet des élèves (quels que soient leur âge et la maturité de leur projet,...) qui respecte scrupuleusement la réglementation sur la formation en milieu professionnel. La mise en œuvre fait l'objet d'un engagement contractuel entre l'élève et sa famille, l'établissement et l'équipe pédagogique et l'autorité académique.

Ces démarches couvrent un triple objectif :

- Prendre en compte la réglementation liée aux formations en milieu professionnel ;
- Accueillir tous les élèves désireux de préparer un projet d'orientation dans l'Enseignement Agricole ;
- Concevoir des parcours personnalisés s'intégrant cependant dans des dynamiques de classe, de cursus, ou de groupes d'intérêts.

Pour illustrer le plus concrètement possible les options que nous défendons nous avons interrogé l'un de nos établissements qui, avec simplicité, nous a livré sa pratique : il s'agit de l'établissement de Kerlebost à Pontivy (56). Nous avons aussi un second témoignage de la direction de l'établissement la Cadène à Labège (31). On peut en trouver d'autres

1. Le schéma de construction des parcours adapté à la réglementation.

Ainsi, avant la présentation des pratiques concrètes des établissements et les témoignages, nous reprenons le schéma global dans lequel s'inscrivent les établissements du CNEAP pour raisonner un accompagnement adapté aux différents âges des élèves :

Le parcours et les objectifs pour tous	Aide au choix d'orientation	
	Pour les « 14 ans et plus »	Pour les « moins de 14 ans »
<p>La 4^{ème} ou la seconde année du cycle central.</p> <ul style="list-style-type: none"> - « Approfondir et élargir les savoirs et savoir-faire avec des parcours pédagogiques diversifiés ». - Le projet pour tous les jeunes : <ul style="list-style-type: none"> ▲ « savoir devenir » ▲ « être accueilli, être accompagné tout au long de son parcours avec une présentation des possibilités, un « contrat » avec son accompagnateur, des échanges réguliers... ▲ pouvoir capitaliser les expériences, les réflexions, dans un portefeuille. 	<ul style="list-style-type: none"> - Visites d'information (individuelles et collectives) - Séquences d'observation (individuelles ou collectives) - Stage d'initiation en entreprise. - Valorisation des supports professionnels de l'établissement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Visites d'information collectives par groupe d'intérêt en fonction de l'envie d'étudier tel ou tel métier ou activité. - Séquences d'observation (collectives) en entreprises - Découverte des activités professionnelles et des « métiers » de l'établissement et/ou des établissements voisins. - Participation dans l'établissement à des ateliers professionnels (exemple :TP cuisine,...) - Valorisation et exploitation de temps de vie dans l'établissement : activités culturelles, EPS, activités sociales - Travail collectif en CDI, réalisation de fiches métiers
Le parcours et les objectifs pour tous	Aide au choix d'orientation	
	Pour tous	Pour les nouveaux entrants en 3 ^{ème}
<p>La 3^{ème} ou le cycle d'orientation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compléter les acquisitions et mettre en mesure d'accéder aux formations générales et technologiques. - Le projet pédagogique pour tous les jeunes : « Une orientation positive et choisie ». 	<ul style="list-style-type: none"> - Suite de la capitalisation d'expérience. - Différenciation du temps de découverte et d'approfondissement selon les parcours : entrée 4ème, entrée 3ème - Valorisation des outils existants : les fiches navettes d'orientation, rencontres avec les familles. 	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Une progression adaptée à chacun, à son degré de maturité de projet. ▲ Pour l'émergence du projet : <ul style="list-style-type: none"> - Visites d'information* - Séquences d'observation* - Stages d'initiation - Rencontres avec des professionnels - Stages durant les vacances scolaires pour élargir la panoplie des « possibles » - Tests. <p>* Uniquement collectives si moins de 14 ans.</p>

	<ul style="list-style-type: none">- Semaine de validation professionnelle.- Etape de validation du projet de l'élève avec sa famille et l'équipe pédagogique
--	---

2. Des pratiques pédagogiques respectueuses de la réglementation et du projet du jeune : des exemples les illustrant sous différents angles

En effet, pour donner la preuve à la fois du respect de la réglementation, de la prise en compte de « l'éducation au choix » et aussi d'une pédagogie spécifique, il nous est apparu utile de la démontrer au-travers de pratiques de nos établissements. Nous y avons travaillé avec un groupe ad hoc et nous avons mobilisé 2 témoins : un chef d'établissement et un coordinateur de cycle 4^{ème} et 3^{ème}. Voici l'analyse et l'illustration que nous en retenons.

Contexte et cadre d'accueil des élèves quel que soit leur âge, pour une orientation choisie.

La typologie du public « frappant » aux portes de l'enseignement agricole est diverse et l'âge des candidats est de plus en plus jeune. L'enjeu est donc d'apporter le service de formation et d'éducation à ces jeunes de toute une tranche d'âge large (de moins de 14 ans à 15 ans).

Prenons ici l'exemple de l'un de nos établissements qui nous décrit ce contexte d'accueil « pour une orientation choisie » :

« Nous avons à Kerlebost (56 Pontivy) une classe de 4^{ème} de 17 élèves et une classe de 3^{ème} de 27 élèves, nous limitons l'effectif afin de garder une dimension « Humaine ». Les élèves proviennent de milieu très différents (seulement ¼ d'agriculteurs), de collèges différents (1/2 public 1/2 privé), de filière générale, professionnelle, voire SEGPA (impossibilité depuis cette année). Un point commun entre eux : avoir été ou être en difficulté: 90% ont au moins redoublé une fois ! »

Cependant d'autres établissements témoignent de l'accueil de jeunes sans retard qui veulent absolument rentrer en 4^{ème}. Pour ceux-ci, il s'agit de trouver des réponses pédagogiques appropriées. Le témoignage de l'établissement la Cadène, placé en fin de ce texte, y répond.

Travailler avec les familles

L'exemple de Kerlebost (56 Pontivy)

« L'implication de la cellule familiale est primordiale car l'orientation en filière professionnelle impose une démarche souvent contraignante:

Vis à vis de la recherche de stage

Du déplacement de son enfant entre le lieu de stage et le domicile (compliqué en milieu rural)

De la gestion du temps lors d'horaires décalés durant les stages

Souvent l'impression de « dernière chance » avec des situations conflictuelles (niveau scolaire, motivation, parfois discipline)

Nous essayons au maximum de les aider en les conseillant mais il est primordial que cette démarche soit gérée par la famille afin qu'elle prenne conscience qu'il s'agit non pas d'une dernière mais d'une première chance de gérer ensemble l'orientation de son enfant. »

Une stratégie pédagogique adaptée sur un parcours 4^{ème} puis 3^{ème}.

Les classes de 4^{ème} dans l'EA visent à remotiver pour la formation grâce à un enseignement pratique et concret. Des nombreuses activités prévues dans les référentiels de formation permettent aux élèves tout au long de l'année de préparer cette orientation professionnelle : travaux pratique dans les ateliers ou sur l'exploitation de l'établissement, visites collectives, d'entreprises ou d'organismes, recherche documentaires, projets pluridisciplinaires conduits en petit groupe et stage en entreprise (lorsque l'âge est requis)

Reprenons l'exemple de notre établissement de Kerlebost qui décline ci-après sa stratégie pédagogique :

« L'objectif en classe de quatrième se décline pour nous en 3 phases :

- 1. Valorisation de l'élève et réconciliation avec l'école*
- 2. Apprentissage des méthodes de travail*
- 3. Construction du projet professionnel*

Pour cela nous jouons sur le double tableau du projet collectif (bivouac d'intégration, pluridisciplinarité, voyage pédagogique, vie de classe ...) et du projet individuel (Suivi tutoriel, aide individualisé, stage...).

Chaque projet collectif à une répercussion au niveau individuel, que se soit pour la conception (rôle prépondérant du dialogue, de l'investissement, des échanges au sein de l'équipe enseignante et éducative), du financement (implication dans des actions collectives : ventes de pains au chocolat, de noisettes, de pommes ; ou individuelles: ventes de chocolats en collaboration avec les BTS TC du Lycée), mais aussi de la réalisation (trace concrète sous forme d'articles de presse, de montages photo vidéo, d'appropriation du projet)

Deux périodes de stages sont effectuées pour ceux qui ont plus de 14 ans: 1 semaine avant les vacances de Pâques et 2 semaines en toute fin d'année mi juin

En troisième nous poursuivons les mêmes objectifs, d'ailleurs les projets collectifs sont réalisés avec les 4^{ème} et nous ajoutons la dimension professionnelle par le biais des stages... (Nous ne pouvons dans ce texte reprendre le détail de la conduite qui se fonde sur un accompagnement très précis en lien avec les stages, les milieux professionnels, la valorisation des projets et des séquences en entreprises).

Signalons tout de même « qu'à Kerlebost, chaque élève assiste à son propre conseil de classe et peut ainsi en toute conscience établir ses objectifs, grâce un dialogue sincère avec l'équipe enseignante et éducative qui est directement relayé aux parents ».

Une pédagogie « professionnelle et du projet » adaptée s'inscrivant dans le cadre réglementaire

Ainsi il nous semble important et nécessaire de valoriser la pédagogie professionnelle, de projet et d'accompagnement personnalisé de nos établissements.

En effet nos établissements conjuguent différentes solutions pour répondre à l'impossibilité de réaliser des stages en entreprise pour les jeunes n'ayant pas 14 ans. Voici ce qu'ils nous font « remonter » et nous continuons à illustrer cet inventaire des « bonnes pratiques » par l'exemple de Kerlebost.

A Solutions en utilisant « ce que permet » la réglementation pour les moins de 14 ans
(essentiellement pour les 4èmes)

Reprenons ici l'exemple de Kerlebost « *Sachant que les dérogations ne sont accordées qu'au compte goutte et la réponse étant très tardive, nous nous limitons donc à de rares cas qui font l'objet d'une attention particulière.*

Effectivement, il nous est impossible de mettre les – de 14 ans en stage et sachant que la réglementation ne permet d'effectuer qu'un stage d'observation pour les autres (+ de 14 ans), certains peuvent être « frustrés » lors de leur premier stage (impression de spectateur, de taches subalternes, de manque de confiance ...)

Il convient alors de les impliquer personnellement dans la réalisation de tâches concrètes et de leur expliquer le rôle prépondérant du triptyque Maître de stage/Elève/Tuteur qui leur permettra de choisir et d'exploiter au mieux leur période de stage.

Cependant grâce aux activités pluridisciplinaires (3h/semaine) nous arrivons à les impliquer dans des situations professionnelles ou para professionnelles:

Des exemples.

Cette année nous réhabilitons un bassin d'ornement dans le Lycée, l'objectif étant de les sensibiliser à la gestion de l'eau et de les rendre responsable d'action concrètes. Grâce à une subvention Karta Bretagne et à la collaboration de notre classe de 2de pro Aménagement qui prennent le relai pour des travaux plus « lourds » d'où mutualisation des savoirs.

D'autres exemple de chantiers les années précédentes :

- *Réalisation d'un vitrail de 1,5m x 1,5m avec un professionnel représentant le « blason » du Lycée.*
- *Conception d'un jardin Moyenâgeux avec des légumes anciens avec la fondation Yves Rocher.*
- *Réalisation d'une fresque moderne sur les murs extérieurs des ateliers en collaboration avec un artiste peintre. Etc ...*

Mais aussi dans le développement de compétences para professionnelles, notamment sur l'expression orale, corporelle ou artistique. Ces actions sont prépondérantes dans la prise ou reprise de confiance en soi et la communication

Tel que cette année :

La création d'un atelier théâtre, valorisant la communication et la mise en scène grâce à la réalisation d'un DVD compilant les représentations des élèves dans l'interprétation de sketch ou de séquence de film contemporains.

La création land art, en pleine nature autour du lycée, avec reportage photos. Atelier de réalisation de carnets. Exposition photo des créations (journées portes ouvertes du lycée, bibliothèque, établissements primaires...)

Visites et séquences d'observation sont possibles avec des élèves de moins de 14 ans. Voici les démarches de l'établissement interrogé.

Les visites collectives

Participation à des forums des métiers (100 femmes 100 métiers à Vannes, forum des métiers de St Brieuc ...) Des journées de rencontres avec des professionnel(le)s de tout niveau de qualification, répartis par secteur d'activités sur une douzaine de pôles. Pour faire reculer les idées reçues tout en faisant découvrir des métiers et des formations par des témoignages et des démonstrations.

Intervention au CIO de Pontivy

Les séquences d'observation collectives

Des visites d'entreprise, le bassin Pontivyen étant riche en activité, nous nous servons d'entrepreneurs partenaire pour effectuer des visites selon les demandes des élèves et les thèmes d'actualité des enseignants.

B Solutions pédagogiques comme :

1. les **témoignages** de professionnels: sur leur métier, leur parcours professionnel et leur parcours de vie. « Nous impliquons les maitres de stage volontaires en puisant dans notre banque de données pour intervenir à la demande dans les classes. Pour chaque période de stage les informations concernant les maitres de stage sont archivées et les contacts lors des visites de stages nous permettent de tisser un lien de partenariat. »
2. **les démarches de repérage ou de visites préalables en prévision de stages futurs.** C'est une démarche active d'investigation avec un « outillage » de collecte de données approprié. Le référent supervise ces démarches pour aider ensuite à la finalisation de « plan de stage » en lien avec la réflexion sur le projet d'orientation.
3. **les élèves qui ne partent pas en stage, participent aux activités des autres classes ;** activités de type « chantier-école » avec un tutorat « élèves encadrants »... Bien entendu, la réglementation concernant les machines dangereuses et les situations à risques devra être prise en compte. Les élèves des classes « encadrantes » devront être (avec leur enseignant référent) préparés à ce rôle qui doit être aussi formateur pour eux : être capable de formuler une consigne, d'expliquer le sens des activités, des enjeux de telle ou telle posture professionnelle, de vérifier une tâche en la resituant dans le chantier global...
Pour Kelelost : « Effectivement, les élèves de moins de 14 ans ne peuvent effectuer des stages, ils sont donc automatiquement intégrés aux activités de l'établissement durant cette période. La difficulté étant de faire coïncider leur envie avec les actions « praticables » ; l'enseignant tuteur est alors chargé de prévoir un programme au sein de l'établissement qui peut couvrir plusieurs activités durant la période (Cuisine-restauration, aménagement des extérieurs, petits travaux d'entretien, administratif, intégration à d'autres classes, accompagnement des enseignants lors des visites de stage ...) »
4. **la recherche individuelle et/ou en petits groupes d'intérêt sur tel ou tel métier en CDI,** en entretiens, avec des temps de restitution plus collectif (en groupe classe) avec des adultes (enseignants, référents, professionnels) des métiers étudiés pour objectiver les impressions, les représentations et aider à la finalisation d'un point de vue personnel au regard des aspirations de chaque jeune.
5. **la mutualisation des expériences de stage des autres élèves,** ainsi ceux qui n'ont pu le réaliser profitent de ces expériences. La réalisation d'un portfolio peut aider à cette mutualisation.
A kerlelost « après chaque période de stage une présentation succincte sous forme de rapport d'activité et d'analyse du projet est demandée à chaque élève.

4. Accueillir, accompagner, valoriser les potentialités, sécuriser : un défi pour nous tous

Nous le savons, actuellement sur nos établissements se trouve mobilisée toute une panoplie d'outils et de démarches, valorisant leurs potentialités et celui de leur environnement.

En effet, à partir des atouts que représentent les ateliers pédagogiques et les espaces d'initiatives donnés par les programmes, nous pouvons :

- développer des démarches de projets collectifs et individualisés en s'appuyant sur l'interdisciplinarité, la culture d'équipe ;
- soutenir des axes fondamentaux sur la citoyenneté, le développement durable, la prévention, l'éducation à la santé et à la sexualité, la prise en compte des rythmes des adolescents dans le cadre scolaire, ... ;
- permettre l'ouverture dans le cheminement des élèves grâce à des visites collectives

sur le « terrain », des projets en lien avec les opportunités offertes par l'environnement, le suivi d'enseignement dans d'autres classes (Travaux Pratiques en aménagements paysagers, en cuisine, de santé, productions animales, ...).

- préparer les projets de stage en lien avec le projet des jeunes, utiliser le porte feuille de compétences support de dialogue avec l'accompagnateur.
- organiser la découverte des métiers en tenant compte des obligations règlementaires liées à l'âge : « pendant que ceux qui sont autorisés à aller en stage de découverte les autres n'ayant pas 14 ans, sont invités sous d'autres formes à découvrir « métiers et activités » : recherches, rencontres, échanges avec les autres apprenants ;
- accompagner la réflexion sur le projet.. En effet cet accompagnement se réalise durant tout le parcours autour de « jeune » et de son projet. C'est une démarche active aidant l'élève à progresser dans son choix d'orientation. Il peut être confié à un membre de l'équipe éducative et pédagogique qu'on désignera ici comme « l'accompagnateur ». Ce peut être le professeur principal mais aussi un autre enseignant ou éventuellement un RVS.

L'accompagnateur propose dès le départ un contrat avec des rythmes de rencontres régulières. Ces rencontres permettent de faire le lien entre toutes les activités menées par l'élève pour finaliser son choix d'orientation. C'est aussi l'occasion de faire le point sur les potentialités, les difficultés du jeune et de le rencontrer avec sa famille.

Témoignage du LEAP (31 Labège)

Luce Boutrolle Chef d'établissement du LEAP Labège témoigne de la pratique d'accueil des moins de 14 ans dans son établissement

« L'accueil d'un élève de moins de 14 ans est évidemment soumis au service de notre autorité académique. La réponse qui nous est donnée s'inscrit sur un partenariat de confiance. Nous faisons un courrier de demande de dérogation attestant que nos jeunes n'iront pas en stage et qu'ils seront pris en charge sur l'établissement 2 fois une semaine.

D'ailleurs nous anticipons cette entrée des jeunes en veillant à organiser les emplois du temps à partir des projets de ces 3 à 4 élèves qui chaque année frappent à nos portes.

Le responsable de filière et le responsable de la vie scolaire font une proposition de prise en charge personnalisée (pendant que les autres élèves sont en stage découverte). Chaque élève a un référent qui est l'interlocuteur privilégié de l'élève. Dans ce parcours personnalisé il y a :

- *des temps communs : en CDI, des temps pour travailler sur l'orientation, du soutien.*
- *Des temps différenciés : période d'observation avec un compte rendu d'activité retravaillé en CDI : « ce qui m'a plu, ce qui ne m'a pas plu »*

Prenons quelques exemples de cette rentrée, celui d'une jeune fille qui a souhaité découvrir les métiers de l'horticulture ou du paysage ; sur l'établissement elle est allée avec les CAPA observer la mise en œuvre des pratiques professionnelles. Ensuite avec son référent sur la base de son compte rendu elle a fait le point sur son projet.

Pour un autre jeune, il a voulu découvrir les métiers de bouche. Nous lui avons proposé d'aller observer la préparation de repas dans l'établissement.

Pour une jeune plus indécise, nous lui avons proposé de faire le tour des services de l'établissement : « qui est fait quoi, » « quel est le travail de chacun, quel est le contenu de son métier ». C'est en effet une belle occasion de comprendre ce qui fait un métier, un emploi et les liens entre ces métiers.

Luce Boutrolle termine son propos en disant : « et si plus de jeunes de moins de 14 ans venaient vers nous il s'agirait de les accompagner dans leur projet là où ils en seront avec des parcours personnalisés. Pour nous il conviendrait de généraliser la mise en place des PPJ (parcours personnel du jeune) avec un accompagnement au plus près de leur orientation dans les lieux ad hoc pour le faire : CIO.. »